

JAMBVILLE'MAG



JUIN 2026



www.jambville.fr



Entretien avec Jean-Marie Ripart, Maire de Jambville

Un nouveau mandat placé sous le signe de la responsabilité et de la solidarité

À l'issue des élections municipales du 15 mars dernier, près d'un électeur jambvillois sur deux a renouvelé sa confiance à la liste « Bien vivre ensemble », seule candidate, conduite par Jean-Marie Ripart. Réélu pour un troisième mandat, le maire revient sur son état d'esprit, son équipe et les priorités pour les années à venir.

Quel est votre état d'esprit à l'aube de ce nouveau mandat ?

Une élection impose l'humilité. Même sans opposition - et je le regrette croyez-moi - je n'ai jamais considéré cette confiance comme acquise – au contraire, elle nous oblige. Ce résultat constitue, pour nous élus, un socle de légitimité, mais surtout une **responsabilité forte envers les habitants**.

Avant toute chose, je tiens à remercier l'ensemble des Jambvillois qui se sont déplacés pour voter, bien que la nouvelle réforme du mode de scrutin des communes de moins de 1 000 habitants ne permette plus le panachage et la diversité de candidatures au-delà de listes complètes.

Je souhaite également remercier mes collègues élus qui m'ont renouvelé, par leur vote du 21 mars à l'occasion de l'installation du conseil municipal, leur confiance en m'élisant pour la troisième fois maire de notre commune. C'est un honneur, mais surtout un engagement exigeant au service du village.

Qu'est-ce qui motive votre engagement ?

Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également l'importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce nouveau mandat.

Bien sûr, j'ai toujours souhaité être utile pour mon village. Mon engagement est avant tout personnel. J'aime Jambville, j'y habite depuis plus de 25 ans, mes enfants y ont grandi, j'y ai construit mes repères. Ce qui m'anime, c'est d'être utile et de contribuer concrètement à la vie collective. Je crois profondément en l'**action publique au service de l'intérêt général**, c'est ma ligne de conduite depuis le début de mon engagement. Pour moi, le rôle du maire est aussi celui d'un facilitateur : permettre aux projets d'émerger, accompagner les initiatives, créer du lien. Et cela ne peut se faire qu'en équipe, avec l'ensemble des élus, qui, chacun à son niveau et sa disponibilité, permet d'apporter des idées, des connaissances, une vision partagée.

Comment décririez-vous votre équipe ?

C'est une équipe unie, engagée et complémentaire. Nous avons la chance de pouvoir compter à la fois sur l'expérience d'élus déjà investis lors du précédent mandat et sur l'énergie de nouveaux membres qui apportent un regard neuf. Cette diversité est une vraie richesse.

Je tiens également à saluer et remercier ceux qui ont choisi de ne pas poursuivre l'aventure municipale. Leur engagement a été précieux et a contribué aux réalisations de ces dernières années : je pense à José Mateus et à Olivier Gérard, respectivement adjoint aux travaux et conseiller délégué Energies, mais également aux conseillers municipaux : Dominique Aubry, Fernanda De Mélo, Cyril Sochon ou bien encore Frédéric Alipré.

Dans cette nouvelle équipe, il y a aussi beaucoup de nouveaux et je peux vous dire qu'en quelques mois de travail avec eux, j'ai déjà pu mesurer leur engagement. Aujourd'hui, ce qui nous rassemble tous, c'est une même volonté : **agir concrètement pour le bien-être des habitants, dans un esprit collectif fort.**

Si vous deviez résumer votre précédent mandat en quelques mots, lesquels seraient-ils ?

Difficile de résumer six années ! Il y a un mot qui me vient immédiatement à l'esprit , c'est « résilience ». Les divers obstacles qui ont jalonné ce mandat (COVID, Ukraine, inflation, baisse des dotations de l'État....) sont souvent évoqués pour décrire le challenge auquel nous avons dû faire face. Cela étant, j'en retire beaucoup de positif et donc je dirais aussi de « créativité ». Nous n'avons pas eu peur de tester de nouvelles choses, comme devenir producteur d'électricité solaire pour notre propre consommation électrique tout en revendant le surplus aux Scouts et Guides de France. Et surtout, nous avons tenu nos engagements : **continuer à investir, maîtriser les finances et ne pas augmenter les impôts communaux.**

Quelles seront vos premières actions pour Jambville ?

Notre première priorité est de **poursuivre les projets déjà engagés**, notamment l'achèvement du périscolaire et la **rénovation du patrimoine communal**, comme les deux lavoirs de la commune. L'**école** reste également au cœur de nos actions, avec une réflexion engagée sur la végétalisation de la cour afin d'améliorer le cadre de vie des élèves. La commission d'action sociale est déjà en marche pour **renforcer et développer de nouvelles actions en direction de nos aînés** et lutter contre l'isolement de certains. En termes de **mobilité**, nous allons dans les prochaines semaines expérimenter avec une jeune startup une solution de co-voiturage local. Concernant la **vidéoprotection**, nous sommes en relation avec la gendarmerie pour les premières réflexions et études sur le déploiement de caméras sur la commune, avec bien entendu, car nous nous y sommes engagés, une concertation préalable avec les Jambvillois. Enfin, en lien avec la Communauté Urbaine GPS&O, plusieurs projets structurants seront engagés tels que la **rénovation de certaines voiries**, ou le lancement des études préalables à l'**enfouissement des réseaux** de certains quartiers. Pour ce qui concerne l'eau potable, dès 2027 la commune sera alimentée par l'usine d'eau potable VEOLIA de Meulan avec l'apport d'une **eau décarbonatée** en 2028.

Votre plus grande ambition pour le village ?

Cela ne vous surprendra pas, mais je n'ai aucunement l'ambition de transformer Jambville, mais au contraire, je souhaite préserver ce qui fait sa qualité de vie : son équilibre, son identité et son esprit de village. Pour cela, je crois à une évolution progressive, maîtrisée, qui respecte notre cadre de vie tout en répondant aux enjeux d'aujourd'hui. Mon ambition, c'est de continuer à construire notre village en commun et la Solidarité sera le fil conducteur de notre mandat. Je rêve souvent de revoir sur Jambville l'entraide entre voisins, l'entraide pour rompre l'isolement de certains, l'entraide pour accompagner nos jeunes dans ce nouveau monde, l'entraide entre associations pour continuer le bien vivre ensemble et enfin l'entraide entre communes voisines.

C'est cette dynamique collective qui permettra de faire vivre pleinement le « bien vivre ensemble » à Jambville.

VIE DE LA COMMUNE

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 21 mars, les 15 nouveaux conseillers municipaux (et les deux suppléants) se sont réunis à la salle des fêtes pour le premier Conseil municipal de la nouvelle mandature, à l'issue duquel **Jean-Marie Ripart** a été officiellement élu maire.



Gabriel Ouerdane

1er adjoint en charge de
l'Administration Générale, du
Numérique et de la Sécurité
(admin.generale@mairie-jambville.fr)



Nadia Noblesse

2ème adjointe en charge des Affaires
Scolaires, de l'Action et de la Jeunesse
(affaires.scolaires@mairie-jambville.fr /
action.sociale@mairie-jambville.fr)



Sébastien Casano

3ème adjoint en charge des
Travaux et de l'Aménagement
(travaux@mairie-jambville.fr)

Catherine Jacob

4ème adjointe en charge de la
Solidarité, des Associations et
de la Vie Quotidienne
(vie.quotidienne@mairie-jambville.fr)



Valérie Lucien
déléguee à la
Communication et
l'Évènementiel
(communication@mairie-jambville.fr)



Jérémie Raysséguier
délégué à l'Urbanisme
(urbanisme@mairie-jambville.fr)



Bernard Savill
délégué aux
Bâtiments, à
l'Energie et à la
Maintenance
(energies@mairie-jambville.fr)



Margot Broudic Rosi



Christine Brust



Françoise
Hebert-Lemercier



Michel Helleboid



Nawal Humbert



Michel Lopez



Eric Vial



Bruno Leclerc
suppléant

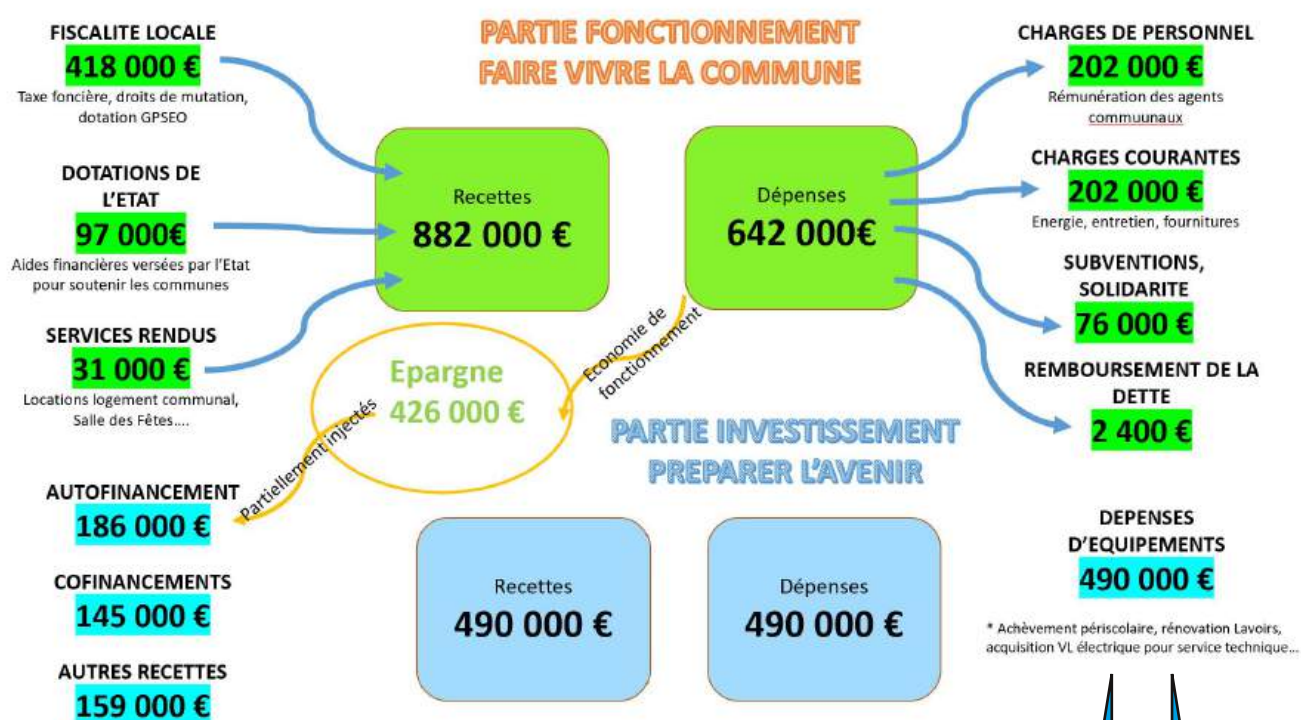


Najoua Younsi
suppléante

COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL 2026

Le budget municipal a été voté le 19 février 2026 par l'ancienne mandature. En raison des élections municipales de mars dernier, ce budget est un prévisionnel de transition avec trois axes principaux : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la stabilité fiscale et des investissements de fin de mandature avec la fin des travaux du périscolaire et la rénovation des deux lavoirs de la commune.

Grâce à une épargne solide et sans nouveaux recours à l'emprunt, la commune préserve ses équilibres financiers tout en préparant les projets de la nouvelle mandature.



Achèvement des travaux du périscolaire



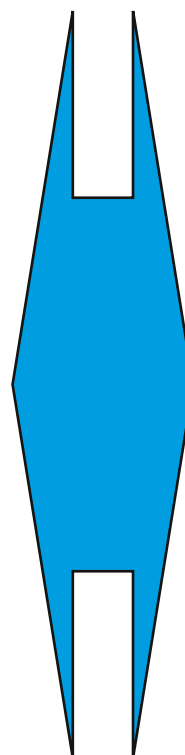
Acquisition d'un véhicule électrique



Lavoir des Noquets



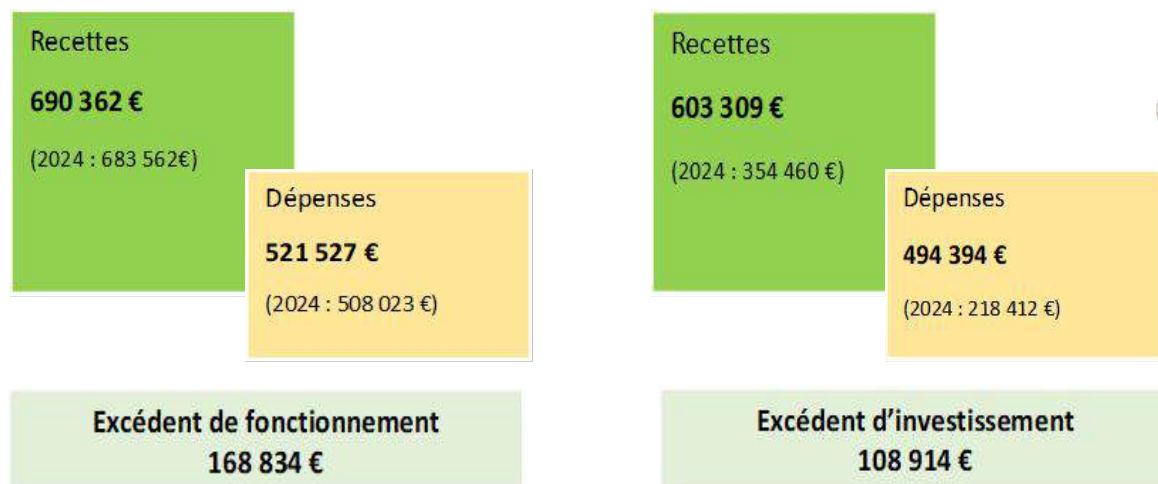
Lavoir de la Pissotte



VIE DE LA COMMUNE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année tout en respectant les principes budgétaires et comptables. Le CFU présente les résultats de l'exécution du budget. Pour 2025, ils s'établissent comme suit :



(€)	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Reports exercice 2024		257 918 €		202 083 €
Réalisations de l'exercice	521 527 €	690 362 €	494 394 €	603 309 €
TOTAUX	521 527 €	948 281 €	494 394 €	603 309 €
RESULTATS de CLÔTURE		426 754 €		108 915 €

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'une part, la section de fonctionnement se consacre à la gestion des affaires courantes, englobant notamment le versement des salaires des agents de la commune ainsi que les recettes indispensables au fonctionnement quotidien et durable des services communaux. D'autre part, la section d'investissement vise à préparer l'avenir et est étroitement liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	2025 (€)	OBSERVATIONS
Charges à caractère général	255.456	Dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (énergie, assurances, contrats de prestation de services...). Le périscolaire/centre de loisirs plus la cantine représente presque 50% des dépenses de ce chapitre.
Charges du personnel	191.025	Salaires et cotisations pour 5 agents et 4,2 ETP (+ un agent technique à temps partiel en congés longue maladie)
Atténuation de produits	3.981	Fonds prélevés sur les communes par l'Etat pour être redistribués aux communes plus défavorisées
Autres charges de gestion courante	68.750	Subventions aux associations et syndicats intercommunaux, caisse des écoles, indemnités et cotisations des élus
Charges financières	2.297	Intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	0	
Dotations aux provisions	18.02	Neutralisation amortissement AC
TOTAL	521.527	



Notons un très faible endettement de la Commune.

L'évolution de nos dépenses de fonctionnement pour 2025 témoigne d'une rigueur et d'une maîtrise appréciables, malgré une légère augmentation de 2,5 % par rapport à 2024. Cette hausse est en partie due à l'augmentation des factures d'énergie, avant que les retombées positives du projet photovoltaïque ne se manifestent d'ici 2026.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	2025 (€)	OBSERVATIONS
Atténuation de charges	13.699	Remboursements divers (ex : arrêts maladie)
Produits des services	95.161	Recettes d'exploitation des services communaux (concessions, cantine, remboursement GPSEO gestion de la propreté de la voirie)
Impôts et taxes	424.282	Recette des impôts locaux, attributions de compensation de GPS&O pour les compétences retransférées à la commune, taxe sur l'électricité
Dotations et participations	114.914	Dotations versées par l'Etat et droits de mutation du département des Yvelines
Autres produits de gestion courante	42.097	Loyers de l'immobilier communal, de la location de la salle des fêtes
Produits financiers	210	
Produits exceptionnels		
Reprises sur provisions		
TOTAL	690.362	

A noter, une augmentation des recettes de fonctionnement de 1 %, qui vient partiellement compenser la hausse des dépenses de fonctionnement. Cette stabilité des recettes, en dépit de la baisse continue des dotations de l'État et des droits de mutation versés par le département des Yvelines, s'explique principalement par l'augmentation des autres produits de gestion, tels que les loyers du bâtiment communal et les recettes locatives de la salle des fêtes.

Le CFU 2025 révèle un excédent de fonctionnement de 426 754 €, dont 257 918 € proviennent de reports d'exercices antérieurs. Conformément à l'affectation votée par le conseil municipal, une partie de cet excédent, s'élevant à 240 543 €, sera allouée à l'investissement, permettant ainsi de financer le programme d'investissements pour 2026.

VIE DE LA COMMUNE

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	2024 (€)	OBSERVATIONS
Immobilisations incorporelles	15.564	Abonnement appli tél, études périscolaires
Immobilisations corporelles	461.468	Chantiers : Photovoltaïque et 2/3 du périscolaire
Dépenses financières	17.362	Remboursements du capital des emprunts (2)
Dépenses d'ordre	0	
TOTAL	494.394	

En 2025, les dépenses d'investissement pour l'année se sont principalement concentrées sur les projets suivants :

Installation de panneaux photovoltaïques : Réalisation de travaux pour l'installation de 400 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits de l'école et de l'atelier technique. Ce projet inclut également l'achat et l'installation des onduleurs nécessaires ainsi que les raccordements à ENEDIS pour l'intégration au réseau électrique.

Travaux du périscolaire : Lancement des travaux pour le périscolaire, qui comprend des étapes importantes comme le paiement pour la reprise en sous-œuvre afin de garantir la solidité de la structure, ainsi que l'isolation par l'extérieur pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

Matériels divers : Achat de divers matériels, dont l'acquisition d'un ENI (Équipement Numérique Interactif) pour l'école, visant à améliorer les outils pédagogiques disponibles pour les enseignants et les élèves.

Ces investissements témoignent d'un engagement vers la durabilité, l'amélioration des infrastructures scolaires et l'intégration de nouvelles technologies dans le milieu éducatif.

B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	2024 (€)	OBSERVATIONS
Dotations, fonds divers et réserves	193.865	Récupération de la TVA des années antérieures Excédent de fonctionnement 2024 réaffecté
Subventions d'investissement	207.360	Subventions sur travaux de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, PNR du Vexin,
Reprise excédent investissement 2024	202.084	
TOTAL	603.309	

En 2024, les recettes d'investissement se sont composées des éléments suivants :

Récupération de la TVA : Cette recette inclut la récupération de la TVA sur les travaux réalisés les années précédentes, ainsi qu'une affectation de l'excédent de fonctionnement pour l'année 2024, totalisant 164.196€.

Subventions : Des subventions ont été reçues du Conseil Régional d'Ile-de-France et du Département des Yvelines pour financer une partie des travaux photovoltaïques ainsi qu'un premier acompte pour le projet de périscolaire. De plus, des fonds de concours de GPSEO ont été alloués pour l'aire de jeux du parc de la salle des fêtes.

Excédent de budget d'investissement : L'excédent du budget d'investissement de l'année 2024 s'élève à 202.083 €.

En totalisant toutes ces recettes, le budget d'investissement 2024 présente un montant significatif.

Pour l'année 2025, un excédent de 108.914 € a été dégagé, lequel sera reporté sur le budget d'investissement de 2026. Cela indique une **gestion financière prudente et une continuité dans les investissements prévus pour les années à venir**, favorisant ainsi le développement des infrastructures et des services offerts.

LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE VILLAGE



Mise en œuvre par GPSEO



Renouvellement
canalisation eau potable
Chemin des Noquets



Reprise des
bordures Rue du
regard



Reprise avaloir rue
du Moustier



Canalisation
source sous
voirie Rue du
Regard

Travaux réalisés par la commune



Reprises de tombes abandonnées et création
d'un ossuaire communal aux normes



Embellissement des gabions de soutènement à
l'école - Plantation de lavandes



Entretien du tracteur avec
peinture des jantes



Rénovation de la
sente de la Grelette

VIE DE LA COMMUNE

Missions du quotidien



Ramassage des feuilles – automne/ hiver 2025



Installation et démontage des illuminations – hiver 2025/2026



Intervention exceptionnelle des élus et agents lors des épisodes de neiges janvier 2026

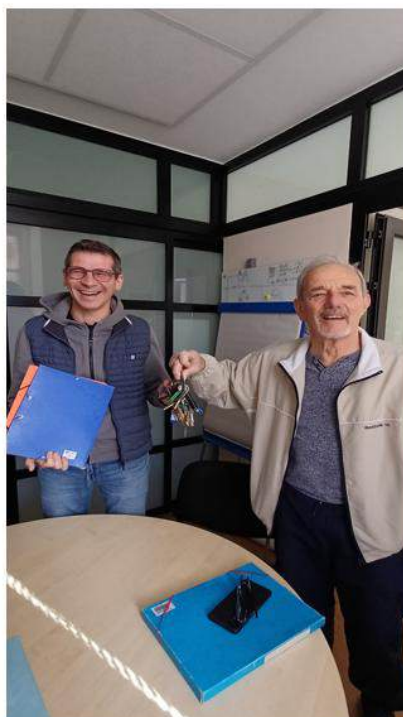


Fleurissement de la commune – Printemps 2026

Passation de mandature



La remise des clefs entre José Mateus et Sébastien Casano, respectivement ancien et nouvel adjoint aux travaux, marque un moment symbolique de transition et de continuité dans la gestion des projets d'infrastructure et de travaux dans la commune.



La remise des clefs entre Olivier Gérard et Bernard Savill, respectivement ancien et nouveau conseiller délégué Energies, représente un moment clé de transition dans la gestion des questions liées à l'énergie au sein de la commune. Elle symbolise le passage de témoin et l'engagement à poursuivre les initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique.

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

À Jambville, le bien vivre ensemble n'est pas qu'une ambition : c'est un engagement quotidien porté par une nouvelle équipe municipale mobilisée et à l'écoute de tous les habitants.

Animée par des valeurs de bienveillance, de solidarité et d'accompagnement, notre équipe œuvre pour renforcer les liens entre les générations, soutenir les plus fragiles et faire de notre commune un lieu où chacun trouve sa place. **Une action sociale de proximité, au cœur des préoccupations.**

La Commission d'Action Sociale (CAS) de Jambville joue un rôle essentiel dans cet engagement. Elle accompagne les habitants confrontés à des situations de précarité ou de difficulté sociale :

- Familles,
- Personnes âgées,
- Personnes sans emploi,
- Personnes en situation de handicap,
- Proches aidants.

La CAS est également un lieu d'écoute, de conseil et d'orientation, permettant à chacun d'accéder à ses droits sociaux et d'être guidé vers les partenaires locaux adaptés à ses besoins. (Une personne âgée qui souhaite rester chez elle en toute sécurité, une famille qui a besoin d'un coup de pouce temporaire ou encore un habitant qui ne sait pas vers qui se tourner pour faire valoir ses droits ...)

Dans une volonté d'adapter au mieux les actions aux réalités de terrain, la commission d'action sociale lance une démarche importante : **recenser les seniors de la commune.**

Un questionnaire est joint à ce magazine, et il est également accessible en ligne sur le site internet de la mairie.

Cette initiative vise à :

- Mieux connaître les attentes et les besoins des aînés,
- Améliorer la communication à leur égard,
- Proposer des actions et services adaptés.

La participation de chacun est essentielle pour construire une commune toujours plus attentive et inclusive.

Construire ensemble une commune solidaire: À travers ces actions, Jambville affirme sa volonté de placer l'humain au cœur de ses priorités. Chaque habitant, quel que soit son âge ou sa situation, est invité à participer à cette dynamique collective.

Parce que le bien vivre ensemble se construit au quotidien, la municipalité et la CAS restent pleinement engagés pour faire de Jambville une commune solidaire, attentive et tournée vers l'avenir.



Votre équipe de la commission Action Sociale est composée d'élus et de Jambvillois engagés :

Margot Broudic, Hervé Halbuin, Françoise Hébert-Lemercier, Michel Helleboid, Catherine Jacob, Bruno Leclerc, Marie-Thérèse Leroy, Annie Multon, Nadia Noblesse, Anne-Marie Pierre, Nawal Texier, Dominique Touzot, Najoua Younsi.

J'AI UNE PLACE ! DISPONIBLE DÈS SEPTEMBRE POUR TOUS LES HABITANTS DE JAMBVILLE.

Jambville va lancer *J'ai une place !*, une solution de covoiturage solidaire entre habitants de la commune, pensée pour faciliter les déplacements du quotidien.

Accessible gratuitement à tous, ce service permet de partager simplement ses déplacements, entre habitants d'une même commune.



Le principe est simple : les habitants partagent les trajets qu'ils font déjà, sans changer leurs habitudes (courses, activités, rendez-vous, travail...), et proposent des places disponibles à leurs voisins.

En quelques clics, chacun peut consulter les trajets à venir et réserver une place.

- Un service gratuit pour tous les habitants, et sans aucun échange d'argent,
- Des trajets utiles, au départ ou à destination du village,
- Une initiative locale pour faciliter les déplacements et créer du lien entre voisins.

Un service qui répond notamment aux besoins en mobilité des jeunes de la commune. Grâce à *J'ai une place !* ils peuvent plus facilement trouver des trajets et gagner en autonomie, sans se soucier des premiers et derniers kilomètres. Pour se rendre à leurs activités, en cours et sortir entre copains !

Le service repose sur un principe simple et sécurisé : le covoiturage se fait uniquement entre habitants de la commune, où chaque profil est validé par la mairie.

Pas de smartphone ? Un proche ou une personne de la mairie peut aussi réserver un trajet pour un tiers.

Un événement de lancement se tiendra le **samedi 5 septembre prochain à 11 heures** à la Mairie, ouvert à tous les habitants de la commune. L'équipe *J'ai une place !* et le conseil municipal seront présents pour présenter ce service, répondre aux questions et accompagner les premières inscriptions. Un moment convivial autour d'un verre viendra prolonger les échanges.



ENSEMBLE, FAISONS BOUGER LA COMMUNE !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La campagne d'inscriptions scolaires pour la rentrée 2026-2027 a débuté.



Quels sont les enfants concernés ?

Les enfants en âge de rentrer à l'école maternelle, pour une rentrée en Petite Section (PS), nés de janvier à décembre 2023.

Quelles démarches dois-je faire ?

- Récupérer un dossier d'inscription en Mairie,
- Compléter le dossier avec les pièces justificatives demandées,
- Déposer le dossier d'inscription en Mairie,
- Prendre rendez-vous avec l'école pour l'administration scolaire et y présenter la fiche d'inscription validée.

Quels sont les documents nécessaires à l'inscription scolaire ?

- Livret de famille à jour (les pages parents/enfants) ou extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant,
- Pièce d'identité des deux parents en recto/verso,
- Carnet de vaccinations de l'enfant ou certificat de vaccinations à jour (DT polio),
- Justificatif de domicile de mois de 3 mois (quittance de loyer, facture énergie, titre de propriété...).

MERCI ROLLAND, MERCI L'ARTISTE !

L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL SOUHAITE RENDRE HOMMAGE A ROLLAND COCHET, FIGURE EMBLÉMATIQUE DE JAMBVILLE NOTAMMENT PAR SON RÔLE PRÉPONDÉRANT AU SEIN DE LA FNACA (ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, TUNISIE ET MAROC)

Rolland était issu d'une famille ancienne de Jambville

Ses arrière-grands-parents maternels, Joseph Leclerc et Françoise Lesné, étaient venus de La Méaugon (Côtes-d'Armor) pour s'installer à Jambville à la fin des années 1870 afin d'y travailler comme journaliers. Par la suite, Joseph Leclerc devint agriculteur et fut élu adjoint au maire du village. Leur fille Clémentine Leclerc, épouse Leroy, eut trois fils et une fille, Louise, qui fut la mère de Rolland.

Louise épousa André Cochet, originaire de Montalet-le-Bois, qui fut agriculteur puis débardeur (transport de bois). En pleine guerre d'Algérie, Rolland se maria avec Simone Neveu. Le couple eut deux filles, Claire et Béatrice. Plus tard, Rolland fut très fier de ses petites-filles, Aurore et Ludivine, toutes deux devenues vétérinaires.

Un parcours professionnel et de passionné

Au centre d'apprentissage de Coulommiers, il apprit le métier de mécanicien qu'il exerça d'abord à la SNCAN aux Mureaux. Il racontait souvent avec amusement comment, grâce à sa petite taille, il était sollicité pour se glisser à l'intérieur des avions Noratlas en cours de construction. Par la suite, avec son épouse Simone, ils ont géré un premier garage aux Mureaux, puis un second à Heudicourt dans l'Eure, et enfin un dernier à Saint-Germer-de-Fly dans l'Oise.

Le **judo** fut l'une des grandes passions de sa vie. Ayant débuté en 1953, il obtint sa ceinture noire en 1961. Devenu professeur, il créa le club de judo d'Étrépagne, puis celui de Saint-Germer. Il suivit de nombreux stages aux côtés de Monsieur Corrèa. L'an dernier encore, à l'âge de 90 ans, il continuait à aller s'entraîner à Évreux.

Chasseur et vice-président de la société de chasse, Rolland savait respecter la nature. Il s'engagea également comme pompier volontaire. Fin musicien, il jouait de la clarinette lors des réunions familiales, mais aussi de l'harmonica, du cor de chasse et du clairon, notamment lors des cérémonies commémoratives du 11 Novembre à Jambville.

Merci à Marie-Thérèse Leroy et Guy Teindas



LE CENTRE D'ACTIVITÉS SE RENOUVELLE ET S'AMÉLIORE...

Une allée des tilleuls aménagée

Récemment, des travaux d'aménagement ont été effectués : élargissement des allées pour améliorer les conditions de parking, plantations d'arbres, amélioration de la signalétique.

L'idée est de rendre plus esthétique cette partie extérieure visible du Centre d'Activités tout en fluidifiant la circulation, notamment pour le passage et le stationnement des bus.

Une halle pionniers-caravelle reconstruite



La halle pionniers caravelle commençait à vieillir : depuis quelques années, la structure se tassait progressivement. L'équipe bénévole des chantiers du Centre l'a donc intégralement remise à neuf en la déconstruisant puis en la reconstruisant. Vous êtes toutes et tous bienvenus pour venir la découvrir lors d'une balade dans le parc!

Le bâtiment de la Grande Ferme, derrière l'église, remis au goût du jour

Les ateliers de la grande ferme, utilisés par les salariés et bénévoles du Centre, ont été rénovés. Ils laissent désormais place à un espace bien plus fonctionnel, améliorant ainsi les conditions de travail de l'équipe technique.

De nouvelles animations nature !

L'équipe animation ajoute une nouvelle corde à son arc avec la **Fresque du Climat** !



A travers un atelier coopératif, scientifique et mobilisateur, la Fresque du Climat est la solution de référence pour saisir la complexité des enjeux climatiques et explorer des leviers d'action à appliquer aussi bien sur le plan professionnel que personnel. En 3 heures, grâce à un jeu conçu à partir des rapports du GIEC, transformez vos équipes en acteurs et actrices de la transition écologique !

Une première en France : Le rassemblement Clameurs ! labellisé éco-responsable de niveau 3

L'été dernier, près de 20 000 scouts et guides de France se sont réunis à Jambville pour **Clameurs** ! Ensemble, ils et elles ont relevé ensemble le défi d'en faire un événement éco-responsable.

Opération réussie : c'est la première fois en France

qu'un événement de cette ampleur obtient le **label REEVE de**

niveau 3, la plus haute distinction discernée par l'association en charge du label. Ce prix vient récompenser une démarche ambitieuse : inscrire l'écologie intégrale au cœur même du rassemblement.

Pendant cinq jours, **Clameurs** ! a réuni plusieurs milliers de jeunes et d'adultes au sein d'une ville éphémère et éco-responsable installée à Jambville. Durant toute sa préparation, cet événement a été guidé par une volonté de sobriété et de responsabilité environnementale.

Une démarche collective exigeante

Pour se rendre sur place, plus de la moitié des participants ont choisi des modes de transport doux (vélo, train, marche), réduisant significativement l'empreinte carbone liée aux déplacements.

- Sur place, 90 % des repas étaient bas carbone, préparés à partir de produits de saison, majoritairement français et issus de circuits courts.

- La lutte contre le gaspillage alimentaire a été au cœur du dispositif : 5 marchés installés dans le parc ont permis aux jeunes de s'approvisionner en juste quantité, dans une logique d'épicerie zéro déchet.

- Les infrastructures ont également été pensées pour limiter les ressources : les décors ont été réalisés à partir de matériaux recyclés ou upcyclés, dont plus de 7 km de tissu réemployé.

- L'organisation a pris soin de prendre les mesures adéquates pour l'accueil de tous notamment les personnes en situation de handicap.

Une reconnaissance qui s'inscrit dans la transformation écologique de l'association et du Centre d'Activités de Jambville

Depuis plusieurs années, et notamment depuis la mise en place d'une démarche HALP (Habiter Autrement la Planète) en 2008 au sein de l'association, le Centre d'Activités de Jambville cherche à réduire son empreinte sur l'environnement.

Ainsi, plusieurs actions ont déjà été mises en place :

- **Le potager bio** de 1000m², entretenu par une maraichère à temps plein, fournit le self en légumes de saison.

- La labellisation du site comme **établissement refuge LPO**, l'idée est d'avoir une zone refuge pour la biodiversité et d'améliorer le cadre de vie

- La production d'énergie via la chaufferie biomasse du site ainsi que l'achat à la commune d'**énergie verte** produite à Jambville

- L'utilisation de plusieurs **véhicules électriques** et de **vélos** au sein du parc

- La proposition d'**animations nature** autour de la miellerie, de la forêt des poudreuses, du potager...

- Le rucher avec une **production de miel** vendue notamment à la boutique du scoutisme.

Noël

Les élèves ont été plongés dans l'ambiance de Noël au mois de décembre.

Le vendredi 5 décembre, les élèves de GS/CP/CE1/CE2 ont chanté à la fin du repas des aînés. Une collation leur a été offerte à la fin du chant. Ce fut un joli moment de partage !

Toute l'école s'est rendue au cinéma des Mureaux, le lundi 8 décembre, pour voir le dessin animé « Mission Père Noël ». Cette sortie a été appréciée par les élèves de la petite section au CM2 !



Les élèves ont également présenté un spectacle de Noël à leurs parents, le vendredi 12 décembre, dans une école magnifiquement décorée par l'APEIJ. Le même jour, également grâce à l'APEIJ, le Père-Noël a rendu visite aux élèves pour la joie des petits et plus grands !

Exposition de peinture

Le jeudi 8 janvier, les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 ont visité l'exposition de peinture où ils ont été accueillis par Alain et Didier. Ces derniers ont aidé chaque enfant à reproduire des œuvres de l'exposition. Un grand merci !

Galette des rois

L'APEIJ a offert les ingrédients afin que chaque classe réalise 3 galettes. Ces dernières ont été dégustées avec appétit !

Visite du collège

Les élèves de CM2 ont visité, le 29 janvier, le collège de Gaillon-sur-Montcient. Ils ont pu faire la connaissance de certains professeurs, assister à des cours, visiter le CDI ou encore manger à la cantine ! Tous ont pu se projeter dans leur future rentrée !

Carnaval

Le vendredi 20 mars, les élèves sont venus déguisés à l'école. Ce fut une jolie journée festive et ensoleillée !

Préparation du spectacle

Les élèves sont actuellement en train de préparer activement le spectacle de fin d'année sur le thème du cirque. Alain et Didier sont déjà intervenus pour aider à la préparation des décors et tous les enfants montrent beaucoup de motivation lors des répétitions !



D'autres sorties et animations sont également prévues pour la fin de l'année...

RETOUR SUR NOS DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Mercredi 19 novembre, lors de l'accueil de loisirs, nous avons eu l'intervention de l'association ISA (Insertion Solidarité Autonomie), située aux Mureaux. L'objectif de cette rencontre était de présenter aux enfants les différentes actions menées par l'association : une aide alimentaire participative via son épicerie sociale et solidaire, la création de liens sociaux pour lutter contre l'isolement grâce à divers ateliers, ainsi qu'un espace de travail partenarial ouvert aux acteurs locaux intervenant dans le domaine de la prévention et de l'insertion.

Le marché de Noël, qui a eu lieu le vendredi 5 décembre 2025, nous a permis de reverser la somme de 315,30 euros à cette association, grâce aux activités manuelles réalisées par les enfants.



Durant les vacances scolaires d'hiver, les enfants de l'accueil de loisirs ont créé un Monsieur Carnaval en forme de Bing Bong, inspiré du dessin animé *Vice Versa*. Nous avons défilé dans le village le mardi 24 février, tous déguisés et maquillés. Cette parade a été suivie d'un goûter offert, qui a permis à tous les enfants et parents présents de partager un moment convivial !

Pendant ces vacances, nous sommes également allés à la bibliothèque, où Catherine a offert aux enfants une lecture avec un « raconte tapis ».



Enfin, mercredi 1er avril, nous avons été invités par la bibliothèque à participer, en collaboration avec la GPS&O, à un atelier de jeux de société sur le compostage destiné aux enfants à partir de 6 ans.

NOUS EN PROFITONS POUR VOUS COMMUNIQUER LES DATES DE FERMETURE ANNUELLE :

DU LUNDI 27 JUILLET AU VENDREDI 14 AOÛT 2026 INCLUS.



VIE ASSOCIATIVE

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de cœur que l'APEIJ a débuté cette année, portée par une équipe de bénévoles toujours plus investie, désireuse de créer des souvenirs précieux pour les enfants et les familles de Jambville.

L'année a commencé tout en douceur avec la traditionnelle galette des rois. Les enfants ont eu la joie de mettre la main à la pâte, confectionnant eux-mêmes leurs galettes avant de les partager dans un moment simple, chaleureux et rempli de fierté.

Le nouvel événement de l'année : l'après-midi jeux de société a rassemblé petits et grands dans une belle énergie de convivialité, faite de rires, de complicité et de rencontres. Cette belle journée s'est prolongée par une soirée cinéma, que nous aurons sans doute le plaisir de renouveler l'an prochain.

Au mois de mars, notre bourse a une nouvelle fois attiré beaucoup de monde, preuve de son importance dans la vie du village. Puis, sous un soleil généreux, le carnaval a offert un instant plein de couleurs et de joie, avec des enfants costumés et souriants, autour d'une vente de crêpes gourmande.



La vente de chocolats de Pâques a, elle aussi, apporté son lot de douceur, régaland petits et grands grâce aux délicieuses créations du chocolatier de Seraincourt. Sans oublier la chasse aux œufs qui a rassemblée une nouvelle fois les enfants.

Dans la continuité de ces moments partagés, nous préparons avec impatience notre traditionnelle kermesse et sa tombola, accompagnés de notre mascotte Crapouille, avec l'envie, toujours la même, de faire naître des sourires et de beaux souvenirs dans les yeux des enfants.

Et enfin, nous clôturerons ce semestre avec la tant attendue sortie de fin d'année. Organisé en collaboration avec l'équipe enseignante et la mairie, cet événement viendra prolonger ces instants de bonheur collectif.

Un immense merci à tous les bénévoles pour leur engagement, ainsi qu'aux familles pour leur présence et leur confiance. C'est ensemble que nous permettons à nos enfants de vivre ces moments si précieux avant leur entrée au collège.

REJOIGNEZ L'ÂME JOYEUSE !

L'âme joyeuse est une association qui regroupe des assistantes maternelles passionnées. Au programme de nos matinées : coloriages, bricolages, chants, contes, activités de motricité et bien d'autres réjouissances qui apportent bonheur et épanouissement tant aux enfants qu'aux assistantes maternelles !



Cette année encore, nous disons au revoir à l'une de nos collègues qui part à la retraite. Nous lui adressons nos vœux les plus chaleureux pour une retraite bien méritée, et nous sommes convaincus qu'elle continuera à partager sa passion pour les histoires avec nos petits lors de ses visites.

Nous avons à cœur de dynamiser la petite enfance dans notre village. C'est pourquoi nous invitons toutes les assistantes maternelles agréées, ou celles souhaitant le devenir, situées à Jambville ou dans les villages environnants du Vexin, à nous rejoindre.

Venez passer des matinées enrichissantes en notre compagnie ! Cela permettra aux enfants que nous accueillons de découvrir la vie en collectivité et de développer leurs compétences au sein d'un groupe.

Pour plus d'informations ou pour nous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter via la mairie.

Au plaisir de vous rencontrer,

Élodie et les collègues de l'âme joyeuse

VIE ASSOCIATIVE

CINQUANTE PRINTEMPS !



Cette année 2026 est spéciale pour le comité des fêtes, car **l'association fête ses 50 ans !**

Créée le 8 avril 1976, par déclaration à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, l'association apparaît au journal officiel du mardi 27 avril 1976 avec pour but « *d'organiser les fêtes de la commune de Jambville et contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des habitants en promouvant des activités physiques, culturelles, artistiques et éducatives* ».

La première assemblée générale s'est tenue le 20 mars 1976, le bureau contient 21 membres dont 8 sont élus au conseil d'administration : Marcel Cordonnier (président), Robert Jablon (vice-président), Lucette Noël (vice-présidente), Robert Jolibois (vice-président), Michel Demol (trésorier adjoint), Anne-Marie Pierre (secrétaire), Jean Dauphin (trésorier), Serge Beltran (secrétaire adjoint), Jacques Veit, Bernadette Martin-Pigeon, Lucien Galandrin, Michel Mercier, Elise Mercier, Jean-Jacques Lerebourg, Philogone Germain, Christiane Lacombe, Michel Jordan, Germaine Jordan, Arlette Beltran, Jean-Yves Bureau et Yves Dubois.



Pour cette occasion, les associations de Jambville et les Jambvillois étaient invités le samedi 11 avril à partager ce moment autour des anciens et actuels membres du bureau. Après quelques mots de notre présidente, évoquant les noms des présidents de 1976 à aujourd'hui, puis de Monsieur le Maire, rappelant l'importance de la vie associative dans le village et remerciant les bénévoles de leur engagement, ce fut le moment d'échange de quelques anecdotes et souvenirs passés, autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié.



Comme chaque début d'année, à l'occasion de l'**assemblée générale du comité des fêtes** qui s'est déroulée le 16 janvier 2026, le bureau se renouvelle et nous remercions très chaleureusement Christelle, mais aussi l'arrivée de Isabelle (secrétaire adjointe), ainsi que ceux qui continuent l'aventure : Sandrine (présidente), Silvia (trésorière), Sylvain (secrétaire), Paulo (trésorier adjoint) et Laurent (vice-président).

Le samedi 24 janvier, les Jambvillois ainsi que l'équipe municipale, les représentants des associations locales et des Scouts et Guides de France, étaient invités à partager la **galette des rois**. Rien de tel pour bien commencer l'année.

Samedi 28 février a eu lieu ensuite la **soirée italienne**, moment de convivialité avec un menu concocté par les membres du comité des fêtes. Merci encore pour vos remerciements, nous encourageant à renouveler l'expérience.



VIE ASSOCIATIVE

Dimanche 3 mai, le soleil nous est resté fidèle pour la **3ème édition de la course de caisses à savon** à Jambville. Organisée par le comité des fêtes, avec le soutien de Sébastien, Jérémy et Thomas, 16 bolides ont dévalé les rues pour le plus grand bonheur de tous.



Encore bravo aux participants pour leur créativité et la qualité de leur embarcation et aux pilotes pour leur agilité. Le public était nombreux cette année encore pour les encourager. Trois trophées ont été décernés : chrono, beauté et folie, dont les deux derniers attribués par l'intermédiaire des votes par téléphone du public durant l'après-midi.



Prochaine date à retenir : celle de la traditionnelle **fête du village**, qui se tiendra le **samedi 27 juin à partir de 14h** à la salle des fêtes, tournois de foot et pétanque, jeux pour enfants et adultes durant l'après-midi, moment de partage autour de l'apéro puis du repas et avant la soirée dansante, le feu d'artifice offert par la commune de Jambville.

D'autres surprises sont en préparation après l'été, alors restez à l'écoute du comité des fêtes de Jambville sur les réseaux sociaux, Facebook ou Instagram. [#cdfj](#) [#comitedesfetesjambville](#)

Bien évidemment, le comité des fêtes seul ne pourrait vous proposer ces événements, sans l'aide importante des bénévoles, de la contribution de l'équipe municipale ainsi que de celle des Scouts et Guides de France. Un grand merci à vous tous pour l'aide apportée et pour votre soutien.

Comme toujours, nous accueillons à bras ouverts tous les bénévoles qui souhaiteraient nous rejoindre et apporter de nouvelles idées, ou tout simplement partager et organiser ensemble dans la bonne humeur ces instants festifs, n'hésitez pas à venir nous en parler ou à nous contacter pour tout renseignement par mail : comitedesfetesjambville@gmail.com.

À bientôt.



VIE ASSOCIATIVE

LA BOÎTE À LIVRES SITUÉE FACE À LA MAIRIE A FAIT PEAU NEUVE!

Un grand merci à Jérôme Delacour, artisan ferronnier basé aux Noquets, qui a reconstruit le pied et embelli l'ensemble.

Grâce à son travail, chacun peut désormais profiter pleinement du partage, de l'échange et de la liberté d'accéder aux ouvrages mis à disposition sur la Commune.



BILAN ET PROJETS DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR 2025 ET 2026



L'année 2025 s'est achevée sur une note festive avec notre animation du marché de Noël le 5 décembre, où nous avons présenté deux histoires sous forme de Kamishibai : « Le Père Noël a attrapé un rhume » et « Le Père Noël veut changer de métier ». Cet événement a été une belle occasion de rassembler les enfants autour de la magie des contes.

Pour l'année 2026, la bibliothèque s'engage dans de nouveaux projets pour améliorer ses services et enrichir l'expérience de nos lecteurs :

- Optimisation de la bibliothèque : nous allons procéder à l'élimination des ouvrages qui n'ont pas été empruntés depuis plus de 10 ans, afin de désencombrer nos étagères et de faire de la place pour des titres plus récents et pertinents.
- Numérotation des ouvrages : chaque livre sera numéroté pour faciliter l'enregistrement des prêts et retours, simplifiant ainsi la gestion de nos collections.
- Ciblage des acquisitions : nous viserons des achats de nouveaux livres en priorisant les ouvrages pour la jeunesse et les adolescents, car ces lecteurs sont en constante augmentation.

Au cours des vacances d'hiver, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'IFAC pour une animation autour du conte « La souris qui cherchait un mari », qui a remporté un grand succès auprès des enfants.

De plus, en partenariat avec GPS&O, nous avons proposé un après-midi jeux de société le 1er avril dernier consacré au compostage, qui a attiré une vingtaine d'enfants de l'IFAC ainsi que des enfants de la commune.

Pour la rentrée 2026/2027, nous envisageons d'introduire le prêt de jeux de société et d'organiser des séances de loisirs créatifs. Un planning sera proposé lors de la rentrée prochaine pour vous tenir informés des activités à venir.

Depuis le début de l'année, nous avons également fait l'acquisition de nouvelles œuvres pour diversifier notre offre et satisfaire les envies de nos lecteurs.

Nous nous réjouissons de poursuivre ces initiatives et d'accueillir toujours plus de passionnés de lecture !



UN VILLAGE EXPOSE SON HISTOIRE

L'histoire est un long ruban qui défile et s'allonge de jour en jour comme un ruban d'ADN, il est toujours bon de décrypter les morceaux qui le composent, importants ou anecdotiques, tous sont essentiels ! Ce qui est valable pour un humain l'est aussi pour un village.

L'association des amis de Jambville souhaite illustrer, en quelques dizaines de panneaux, la richesse de notre histoire locale. Grâce à une grande diversité de documents, cartes postales, photos de classe, tampons municipaux, articles de presse, souvenirs écrits ou oraux, nous nous promènerons parmi les monuments et statues, rencontrant les figures du passé de notre village, seigneurs, châtelains, ecclésiastiques ou Jambvillois exceptionnels. Avec le soutien de la municipalité, l'association vous invite à cette promenade dans les salles du château des Scouts et Guides de France de Jambville pendant les **Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026, de 10 h à 18 h.**

Intérieur de l'église



Un tableau de 1873 montrant l'état de l'église à ce moment, l'autel est au fond, le curé tournait le dos aux fidèles. Les statues ont disparu, comme la chaire d'où le curé faisait ses prêches.



Sur la carte postale des années 1930, les chaises ont remplacé les bancs, revenus depuis.

Autre carte après nettoyage des boiseries. Après la rénovation de l'église, l'ancien autel sera déplacé du côté de la Chapelle de la Vierge.



Le nouveau autel est en granit, c'est un cadeau des Scouts de France.

Château: Tour d'angle



La tour d'angle daterait du seizième siècle, elle était tournée vers l'église du village, il n'y avait pas de mur d'enceinte à cette époque.

En regardant en l'air, on voit, presque écrasée par la façade ouest, une échaugette (ou boitille avec machicolles), dernière fortification visible des époques tourmentées. Cette échaugette surmontait sans doute une porte de la tour. Il est possible qu'il y ait eu une deuxième tour d'angle.

Elle renferme un bel escalier à vis et, à son sommet, une superbe charpente.



Deux jours ne suffiront pas à consulter, lire, regarder, voire étudier nos 180 pages A3, mais vous pourrez les retrouver ensuite en intégralité sur le site de l'Association des Amis de Jambville (<https://aaj78.fr>).

Un pot inaugural aura lieu le **samedi 19 septembre à 11 h** dans la salle des gardes du château.

En plus, le **samedi 19 septembre**, un concert GRATUIT de trompes de chasse (les Trompes de Versailles) aura lieu dans l'église, l'heure n'est pas encore précisée.

Culturellement votre,

Alain Huré, président de l'A.A.J

IL ETAIT UNE FOIS

IL ÉTAIT UNE FOIS L'ÉCOLE À JAMBVILLE....

1793 - Un décret déclare l'enseignement libre. Tout citoyen a le droit d'ouvrir une école et d'y enseigner s'il est muni d'un certificat de civisme et de bonnes mœurs.

La première école de Jambville est installée au hameau Bout Denise (situé de nos jours au nord-ouest du Parc du château).

Autour de 1810, c'est Jean François Verneuil, de retour de 11 ans d'armée sous Napoléon 1er, qui enseigne au hameau Bout d'en haut (de nos jours au 34 chemin du hazay). La classe est située au 1er étage, les enfants y accèdent par un escalier extérieur et il y a enfin un tableau noir. L'enseignement a surtout lieu l'hiver, les enfants étant pris par les travaux des champs, le reste de l'année.

En 1833, la loi fait obligation aux communes de pourvoir à l'instruction primaire.



En 1836, la commune de Jambville achète une maison située au Moustier pour y installer la mairie, l'école et le logement du maître. L'école occupe le rez-de-chaussée tandis que la salle de la mairie est au premier étage. L'instituteur est choisi par le conseil municipal et rétribué par la commune. Les enfants apportent aussi leur obole qui varie selon leur degré d'instruction, s'ils savent lire ou pas !



En 1881, l'enseignement devient gratuit. L'instituteur est un personnage important dans la commune et l'obtention du certificat d'études est l'occasion d'une fête familiale.

1899 : L'instituteur, monsieur Lanchantin produit une monographie sur Jambville (à consulter aujourd'hui sur le site de la mairie).

1914-18 : La classe est plus ou moins assurée par quelques jeunes femmes. Après la démobilisation, monsieur Chevret, un instituteur à poigne, met de l'ordre parmi une trentaine d'élèves répartis en 4 groupes. Les grands apprennent à lire aux plus jeunes. La discipline est sévère : coups de règle, bonnet d'âne...

1939-1940: Des institutrices stagiaires se succèdent à l'école. La distribution des prix est supprimée. Puis monsieur Coste arrive en octobre 1941 et restera jusqu'en 1945.

1951 : Monsieur Parisot succède à madame Piel. Avec 45 élèves dans une seule classe ! Ce directeur

d'école, doté d'une mémoire remarquable, va marquer l'histoire du village par son charisme et son implication citoyenne. Il assure aussi la fonction de secrétaire de mairie

1959 : L'effectif scolaire augmente avec l'arrivée des enfants du Moulin Vert. Une nouvelle école est construite à mi-chemin entre la rue du Moustier et le Bout d'en Haut. Elle comprend deux belles salles de classe et deux logements pour les enseignants. Sous le préau, on aménage une pièce qui servira de cantine pour les enfants des Noquets.

1960 : Inauguration de l'école.



1974 : Une troisième classe est créée pour accueillir les enfants dès l'âge de trois ans. Par la suite, la cantine scolaire est assurée par le château des scouts.

1981 : Un conseil d'école est mis en place et dans la foulée, la première classe de mer est organisée pour la classe de CE1 en Bretagne. Un poste d'institutrice spécialisée est créé pour intervenir le samedi matin en faveur des enfants en difficulté.

Au cours des années suivantes, les technologies nouvelles se développant à grande vitesse, les enseignants adaptent l'école grâce à leur savoir-faire et leur formation.

2002 : La 4ème classe est installée dans l'urgence dans un Algeco.



2012 : La nouvelle école et le périscolaire sont inaugurés. Des travaux importants ont été entrepris pour rénover l'existant et construire de nouveaux locaux adaptés. Création de l'APEIJ, association de parents d'élèves indépendante de Jambville.

2014 : Mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des activités périscolaires.

2025 : Rénovation du bâtiment du périscolaire. Développement du numérique au service des apprentissages. Installation de panneaux solaires.

Quelques noms d'instituteurs au cours de toutes ces années : Mesdames Allot, Begoc, Coyral, Beauvieux, Bernardeau, Bordas, Borel, Desmas, De Witte, Dumas, Ellili, Flament, Flory, Gins-Petit, Hermann-Journiac, Lacroix, Lanza, Piel, Silva.

- Messieurs, Amoros, Beltran, Blain, Chevret, Coste, Lachiver, Lanchantin, Mariotti, Parisot, Petit, Pezzarini, Truet, Vilatte, Verneuil.

N'hésitez pas à nous en faire connaître d'autres en rassemblant vos souvenirs, nous les recherchons pour l'exposition sur l'histoire de Jambville lors des journées du Patrimoine en Septembre.

Marie-Thérèse Leroy

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 19 février 2026

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 : Le CFU (qui fusionne et remplace le compte administratif et le compte de gestion) a été présenté. Sous la présidence de séance de Bernard SAVILL (le Maire ayant quitté la salle pour le vote), la délibération a été approuvée à l'unanimité par les votants (11 voix pour, le Maire ne prenant pas part au vote).

Affectation des résultats : Pour équilibrer le budget primitif de 2026, le conseil municipal a décidé à l'unanimité (12 voix pour) d'affecter une somme de 186 000,00 € de l'excédent de fonctionnement de l'année 2025 vers la section d'investissement du budget 2026. Pour information : L'excédent cumulé en fonctionnement s'élevait à 426 753,73 €.

Vote des taux de contribution pour 2026 : Dans une optique de stabilité fiscale maintenue depuis 2014, le conseil municipal a voté à l'unanimité (12 voix pour) le maintien des taux d'imposition locaux suivants : Taxe foncière sur le bâti : 24,50 % - Taxe foncière sur le non-bâti : 36,28 % - Taxe d'habitation (résidences secondaires uniquement) : 7,54 %

Attribution des subventions aux associations 2026 : Le conseil municipal a validé à l'unanimité (11 voix pour, Catherine JACOB n'ayant pas pris part au vote) une enveloppe globale de 7 500,00 € répartie de la manière suivante :

Comité des fêtes de Jambville : 3 750,00 €
Bibliothèque de Jambville : 1 500,00 €
APEIJ : 900,00 €
Les Amis de Jambville : 600,00 €
Handi Val de Seine : 500,00 €
Association Notre Dame de Jambville : 150,00 €
Anciens Combattants FNACA : 100,00 €
TOTAL : 7 500,00 €

Conseil municipal du 21 mars 2026

Élection du Maire : Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, Jean-Marie RIPART a été réélu Maire de la commune à l'unanimité dès le premier tour de scrutin secret avec 15 voix.

Nombre et élection des Adjoints : Le Conseil a fixé à quatre le nombre d'adjoints au Maire. La liste candidate unique a été élue à l'unanimité au premier tour. Les maires-adjoints sont : Gabriel OUERDANE (1er adjoint)
Nadia NOBLESSE (2e adjointe)
Sébastien CASANO (3e adjoint)
Catherine JACOB (4e adjointe)

Nomination de conseillers délégués :

Trois postes de conseillers municipaux délégués ont été créés et attribués :

Valérie LUCIEN, Bernard SAVILL et Jérémy RAYSSEGUIER.

Indemnités de fonction des élus : Le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'attribution des indemnités de fonction, calculées en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique pour cette commune de 809 habitants : Maire : 44,30 %
Adjoints au Maire (4 bénéficiaires) : 8,50 % chacun
Conseillers municipaux délégués (3 bénéficiaires) : 4,36 % chacun

Délégations accordées au Maire : Afin de fluidifier l'administration de la commune, le Conseil municipal a voté une liste de 31 délégations de compétences au Maire pour la durée de son mandat. Celles-ci l'autorisent notamment à gérer de manière autonome les marchés publics, les assurances, les actions en justice, les concessions de cimetières ou encore les demandes de subventions. Il devra en rendre compte à chaque séance du conseil.

Commissions et délégués syndicaux :

Commission d'appel d'offres (CAO) : Les membres titulaires élus sont Gabriel OUERDANE, Margot BROUDIC-ROSI et Valérie LUCIEN. Les membres suppléants sont Éric VIAL, Françoise HÉBERT-LE MERCIER et Nadia NOBLESSE.

Délégués auprès des syndicats intercommunaux : S.I.C.O.R.E.M : Nawal HUMBERT (Titulaire) / Éric VIAL (Suppléant).

P.N.R : Gabriel OUERDANE (Titulaire) / Jérémy RAYSSEGUIER (Suppléant).

Création des commissions municipales et présidences : Affaires générales / sécurité : Gabriel OUERDANE. Travaux / bâtiment / aménagements : Sébastien CASANO et Bernard SAVILL. Action sociale / solidarité / jeunesse : Nadia NOBLESSE et Catherine JACOB.

ETAT CIVIL

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) LA COMMUNE NE PUBLIE DANS CETTE RUBRIQUE QUE LES INFORMATIONS EXPRESSÉMENT AUTORISÉES PAR LES FAMILLES.

Ils sont nés : CHALAS Auguste né le 17/12/2025 - GONÇALVES FERNANDES Valentina née le 04/03/2026 - AMARA Eden né le 08/01/2026

Ils se sont unis : JARNO Mélanie et BOYER Fabien le 28/03/2026 - RUSZCZYK Joanna et SPENATO Romain le 28/03/2026 - GUIMARAES Lauriane et CASTRO Marco le 02/05/2026

Ils nous ont quitté : COCHET Rolland le 21/04/2026 - FERREIRA COELHO Deolinda le 08/05/2026



JAMBVILLE'MAG - Juin 2026

Publication semestrielle - Edition 1er semestre 2026 - Juin 2026 - **Directeur de la publication** : Jean-Marie Ripart **Responsable de la publication** : Jean-Marie Ripart **Rédacteur en chef** : Valérie Lucien - **Rédacteurs** : Sébastien Casano - Thomas Gauvin - Audrey Gins-Petit - Alain Huré - IFAC - Catherine Jacob - Marie-Thérèse Leroy - Laurent Maletrez - Jean-Marie Ripart - Hélène Vial.

Création graphique : Sophie Rivière. **Reprographie** : IMPRESSIONS DT à Meulan

JAMBVILLE'MAG est votre journal. Vous aussi, vous pouvez le faire vivre en participant à sa rédaction. Il vous suffit de soumettre vos propositions à : communication@mairie-jambville.fr